

Modes de gestion et usages des financements agricoles chez les femmes agricultrices au Centre Nord du Bénin

Management practices and use of agricultural financing among women farmers in North- Central of Benin.

Auteur 1 : Douro Aimé AYEKO

Auteur 2 : Alexis ABODOHOUI

Auteur 3 : Jacob Afouda YABI

Douro Aimé AYEKO, Doctorant, Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau de l'Université de Parakou, (EDSAE-UP)

Alexis ABODOHOUI, Professeur Agrégé en Gestion CAMES, FASEG – UP, Vice-Recteur Chargé de la Coopération Université de Parakou

Jacob Afouda YABI, Professeur Titulaire des Universités de CAMES, Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau de l'Université de Parakou, (EDSAE-UP).

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : AYEKO .D A, ABODOHOUI .A & YABI .J A (2026) « Modes de gestion et usages des financements agricoles chez les femmes agricultrices au Centre Nord du Bénin », African Scientific Journal « Volume 03, Num 38 » pp: 001 – 033.



DOI : 10.5281/zenodo.23569484.
Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

Malgré une littérature abondante sur l'accès au crédit agricole suivant le genre, très peu d'études analysent l'utilisation effective des financements obtenus par les femmes agricultrices, notamment la manière dont ces ressources sont allouées entre usages productifs et non productifs. Cette étude examine les modes de gestion des financements agricoles mobilisés par les femmes agricultrices à Savè et Tchaourou. Les données ont été collectées auprès d'un échantillon de 280 femmes agricultrices à l'aide d'un questionnaire structuré, puis analysées à l'aide de statistiques descriptives et du test t de Student. Les résultats montrent que les crédits, qu'ils soient formels ou informels, sont principalement sollicités pour des activités productives telles que l'achat d'intrants, le paiement de la main-d'œuvre, le transport et l'acquisition d'équipements. Toutefois, une part importante, notamment des crédits informels, est réorientée vers des besoins de subsistance, révélant un décalage entre les objectifs initiaux et les usages effectifs. L'analyse comparative indique que les crédits formels sont davantage associés à des besoins productifs tels que l'achat d'engrais (+45,8 %), le transport (+23,9 %), l'emballage (+21 %) et les pesticides (+11,7 %), tandis que les crédits informels sont davantage mobilisés pour la main-d'œuvre (+15,9 %) et la location de matériel (+4,3 %). Les usages confirment cette tendance, avec une orientation plus productive du crédit formel (engrais +46,6 %, transport +15,4 %). Ces résultats suggèrent de renforcer les dispositifs d'accompagnement, notamment par la formation financière et le suivi de l'utilisation des crédits, afin d'orienter davantage ces ressources vers des investissements productifs.

Mots-clés : crédit agricole formel, crédit agricole informel, usages des crédits, femmes agricultrices, Bénin

Abstract

Access to agricultural credit significantly alleviates the financial constraints faced by women producers, enabling them to meet the needs associated with their operational activities. In the absence of formal financing, some women producers resort to microfinance institutions, which constitute formal credit, while others turn to informal credit (loans from friends, rotating savings and credit associations (tontines), etc.). However, many questions arise regarding the effective utilization of the credits obtained by these producers. This study aims to examine the management practices of agricultural financing types used by women farmers in the communes of Savè and Tchaourou. A structured questionnaire was developed to collect information from these women on the various uses and expressed needs concerning credit acquisition. The collected data were analyzed using descriptive statistics and Student's t-test. The results show that women farmers use both formal and informal credits for agricultural purposes such as: the purchase of agricultural inputs, payment for family labor, transportation costs for agricultural products and packaging, rental of agricultural equipment, and payment for labor for preparation work (sowing and harvesting). They also use these credits for non-agricultural purposes, including food expenses, medical care, children's education, and other urgent social needs. Policy measures should be implemented to address the diversification of agricultural credit uses, in order to achieve the set objective of agricultural productivity.

Keywords: formal agricultural credit, informal agricultural credit, credit utilization, women farmers, Benin

1. Introduction

Les inégalités d'accès aux ressources productives demeurent un obstacle structurel majeur à la croissance et au développement agricoles, en particulier dans les pays en développement. En Afrique subsaharienne, les femmes n'accèdent qu'à environ 1 % du crédit agricole total (Muzari, 2016) et restent significativement défavorisées en matière de services de vulgarisation (Midamba & Ouko, 2024). En effet, leur accès à la terre, principale ressource productive, ce qui compromet leur capacité à s'adapter efficacement aux défis contemporains, notamment la variabilité climatique (Nchanji et al., 2025). Dans une perspective théorique, ces inégalités peuvent être analysées à la lumière de l'Approche des capacités (Alkire, 2005; Robeyns, 2006) qui met en évidence que le bien-être des individus dépend non seulement de l'accès aux ressources, mais aussi de leur capacité effective à les mobiliser pour atteindre des objectifs valorisés. Ainsi, les restrictions d'accès aux ressources productives limitent les capacités des femmes, en réduisant leurs opportunités réelles d'investissement, d'innovation et d'adaptation aux chocs, notamment climatiques. Les femmes contribuent de manière essentielle à l'agriculture dans les pays en développement (Croppenstedt et al., 2013). Par exemple, au Kenya, les femmes représentent la moitié ou plus de la main-d'œuvre agricole (Onyalo, 2019). Elles sont spécialisées dans toutes les activités agricoles dont les plus importantes sont le semis, le désherbage et la récolte (Raney et al., 2011). En dehors de la production, elles interviennent aussi dans le maillon de la transformation et la commercialisation des produits (Fabiya et al., 2007).

Il existe aujourd'hui un consensus sur le fait que renforcer l'autonomisation des femmes entraîne une augmentation de la productivité, accroît la capacité des femmes à la prise de décision concernant la production agricole (Diirro et al., 2018). L'autonomisation des femmes par le biais de mécanismes informels d'inclusion financière, tels que les VSLA (Village Savings and Loan Associations), peut favoriser une plus grande égalité entre les sexes dans la production agricole. Les études de Mwalupaso, Geng, et Yasin (2025) ont montré qu'une autonomie financière accrue des femmes améliorera leur capacité à accéder aux intrants agricoles et à investir dans des technologies améliorant la productivité. Il est donc nécessaire de développer des mécanismes alternatifs d'évaluation du crédit et de proposer des formations en gestion financière afin de répondre aux difficultés rencontrées par les femmes pour satisfaire aux exigences minimales en matière de crédit (Asiseh et al., 2025). Cela serait possible, par le renforcement des politiques publiques visant à améliorer l'accès des femmes au crédit agricole (Kolani & Sagbo, 2025). Pour cela, il a été recommandé d'encourager l'amélioration de l'accès au crédit formel pour les

agricultrices afin de diversifier les exploitations agricoles grâce au crédit obtenu auprès des institutions financières, en réduisant l'apport en fonds propres et les frais de service associés aux crédits accordés aux agricultrices (Nnamani & Iwezor-Magnus, 2022).

Malgré ces efforts, les femmes rencontrent toujours des difficultés à obtenir des crédits agricoles. Plusieurs raisons expliquent la réticence des structures de financement à octroyer des crédits aux femmes agricultrices. D'une part, le faible niveau d'éducation (Adigun, 2022a), combinés à l'absence de garanties matérielles (Chandio et al., 2017), réduisent leur capacité à obtenir des crédits agricoles auprès des instituts de microfinance. D'autre part, certaines institutions manifestent un manque de confiance envers ces femmes (Abousaid & Hilali, 2023) notamment en raison de l'usage fréquent du crédit à des fins non agricoles, telles que l'alimentation, les soins médicaux ou l'éducation des enfants (Carranza & Niles, 2019a). Parlant de l'usage du crédit, il est constaté que les ménages dirigés par un homme et ceux dirigés par une femme utilisent leurs ressources financières différemment : les ménages dirigés par une femme privilégient l'utilisation du crédit pour l'alimentation, les frais médicaux et l'éducation, tandis que les ménages dirigés par un homme l'utilisent principalement pour l'alimentation, les intrants agricoles et d'élevage et l'éducation (Carranza & Niles, 2019b).

Malgré une littérature abondante sur l'accès au financement agricole selon le genre, les recherches se sont principalement concentrées sur les inégalités d'accès au crédit entre hommes et femmes, ainsi que sur leurs effets sur la productivité et la performance agricoles (Doss, 2018). Ces travaux mettent en évidence des contraintes structurelles persistantes, notamment liées aux droits fonciers, aux garanties et aux normes sociales, qui limitent l'inclusion financière des femmes. Toutefois, une grande partie de ces études repose sur une comparaison entre parcelles gérées par des hommes et celles gérées par des femmes, négligeant ainsi la réalité des ménages agricoles où les décisions productives et financières sont souvent conjointes. Au-delà de cette première limite, un angle essentiel reste largement sous-exploré dans la littérature : celui de l'utilisation effective des ressources financières obtenues. Or, cette dimension est centrale pour comprendre à la fois les performances agricoles, les dynamiques d'autonomisation et les perceptions des institutions financières.

La présente étude vise à combler ce double déficit analytique en examinant non seulement les sources de financement mobilisées par les femmes agricultrices, mais également les modes de gestion et les usages effectifs des crédits agricoles, afin d'apporter un éclairage nouveau sur les déterminants de leur efficacité économique. Elle se pose la question suivante : Dans quelle mesure

les crédits agricoles formels et informels obtenus par les femmes agricultrices des communes de Savè et Tchaourou répondent-ils à leurs besoins exprimés, et quels sont les facteurs explicatifs des écarts observés entre l'usage effectif et les besoins déclarés ? En répondant à ces questions, la présente étude vise à décrire les modes et usages des financements agricoles par les femmes agricultrices dans le Nord-Centre du Bénin. Elle croise les données antérieures pour mieux appréhender la gestion faite des financements agricoles par les femmes agricultrices au Bénin. Cet objectif général se décline en deux objectifs spécifiques : (1) Décrire l'utilisation des types de financement agricole pour la satisfaction des besoins agricoles en intégrant toutes les caractéristiques des besoins liés à la production agricole ; (2) Examiner l'usage des financements agricoles pour la satisfaction des besoins non agricoles en intégrant tous les besoins primaires des ménages agricoles. Pour atteindre ces objectifs, l'article présentera d'abord le cadre théorique puis développer les hypothèses de la recherche avant d'aborder la méthodologie de recherche et présenter les résultats. Enfin, ces résultats seront discutés avec les données empiriques pour terminer par une conclusion qui retrace les implications politiques de cette recherche.

2. Cadre théorique et développement des hypothèses de recherche

2.1. Approche des capacités

La présente étude, qui porte sur les modes de gestion du financement agricole par les femmes agricultrices, s'appuie sur l'approche des capacités développée par Amartya Sen. (Sen, 2011) estime qu'être « libre de déterminer ce que nous voulons, ce à quoi nous accordons de la valeur et, en fin de compte, ce que nous décidons de choisir » est à la fois précieux, sur le plan instrumental et intrinsèque, pour le bien-être humain. Ce qui explique que, le bien-être des individus dépend non seulement des ressources qu'ils possèdent, mais de leur capacité effective à les convertir en opportunités réelles d'action valorisées (Sen, 1999b). Dans cette perspective, un crédit agricole, une tontine ou un prêt de microfinance ne sont pas valorisés pour eux-mêmes ; ils constituent des ressources dont la valeur dépend de ce qu'elles permettent réellement d'accomplir. (Sen, 1999a) distingue deux concepts clés dans ce cadre, à savoir : les fonctionnements (functionings) et les capacités (Capabilities). Les fonctionnements (*functionings*) renvoient aux réalisations effectives cultiver son champ, nourrir sa famille, scolariser ses enfants, participer aux décisions du ménage et les capacités (*capabilities*) désignent quant à elles l'ensemble des combinaisons de fonctionnements qu'une personne est réellement en mesure d'atteindre, c'est-à-dire ses libertés substantielles (Sen, 1999a). Donc posséder un prêt agricole ne suffit pas. Ce qui compte, c'est la capacité réelle de la femme à transformer ce prêt en un acte productif concret. Et

cela dépend de la capacité personnelle de qui, de la société dans laquelle elle vit (sociale) et de son environnement physique. Une femme et un homme recevant le même crédit ne disposent pas de la même capacité effective de le convertir en revenu agricole ; c'est cette asymétrie que le présent cadre se propose d'éclairer.

Les caractéristiques socio-démographiques des productrices constituent un ensemble des facteurs qui influencent l'usage des crédits agricole. L'éducation formelle occupe une place importante car elle renforce la littératie financière, la capacité à négocier les conditions de prêt et à diversifier les usages du crédit. (Adigun, 2022b) dans son étude sur les agricultrices de l'État de Kwara au Nigeria, démontre par un modèle probit que le niveau d'éducation, le statut matrimonial, l'expérience agricole et la disponibilité d'un collatéral influencent significativement l'accès au crédit. Ces résultats sont confirmés par Tundui & Tundui (2024) en Tanzanie, qui établissent que l'éducation réduit la *fongibilité* du microcrédit, c'est-à-dire le détournement d'un prêt de son usage productif déclaré.

Au-delà des caractéristiques socio-démographiques, l'environnement institutionnel constitue un deuxième ensemble de facteurs de blocage. Le paysage financier béninois est pluriel : il possède des institutions de crédit formelles à savoir : (FECECAM-CLCAM, présente dans les 77 communes, PADME, PEBCo - BETHESDA, AGRIFINANCE RENACA), des institutions de l'Etat comme le Fonds National de Développement Agricole (FNDA) et des institutions de crédit informels (tontines rotatives, les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC), prêts familiaux). (Sossou, 2015) documente une asymétrie frappante : seulement 8 % des demandes de crédit acceptées émanent de femmes, contre 92 % pour les hommes., puis (Sossa, 2011) estiment par ailleurs que 14 % seulement des femmes béninoises disposent d'un compte bancaire.

L'approche des capacités éclaire également la vulnérabilité multidimensionnelle des ménages agricoles et les logiques d'usage du crédit. Carranza & Niles (2019c), à partir de données collectées au Kenya, en Ouganda et au Sénégal, montrent que les petits exploitants et particulièrement les ménages dirigés par des femmes dépensent majoritairement le crédit pour l'alimentation (besoins vitaux) plutôt que pour l'investissement productif. Ce résultat est corroboré par Goetz & Gupta (1996) au Bangladesh, qui montrent que les prêts formellement accordés aux femmes sont souvent contrôlés par les hommes du ménage. Cette apparente « inefficacité productive » ne doit pas être lue comme un détournement déviant.

Le cadre théorique articulé autour des capacités permet ainsi d'analyser les modes de gestion du financement agricole à Savè et Tchaourou selon trois niveaux interdépendants : les ressources

mobilisées (tontines, AVEC, microcrédit, FECECAM, autofinancement) ; l'agence pour le choix, la négociation et l'usage de ces ressources (décisions sur les intrants, les cultures, les dépenses sociales) ; et les fonctionnements réalisés (productivité agricole, sécurité alimentaire, scolarisation, santé).

2.2. Développement des hypothèses de recherche

Les sources de financement pour les cultures varient d'un agriculteur à l'autre, bien que leur disponibilité soit la même dans toutes les zones de production (Hssoune & Adaskou, 2024). Toutefois, l'utilisation des ressources empruntées peut varier selon la nature et la source du financement. La distinction entre financement formel et informel apparaît néanmoins importante lorsqu'on considère l'affectation effective des fonds.

2.2.1. Financement agricole formel et satisfaction des besoins agricoles

L'accès au financement constitue un levier important pour améliorer la productivité agricole, car il permet de financer les besoins des exploitations agricoles en facilitant aux agriculteurs de se procurer des intrants de meilleures qualités (Adjera et al., 2023). Le financement formel, provenant notamment des banques, institutions de microfinance ou programmes publics, est généralement davantage structuré et peut être associé à des objectifs productifs précis. Les besoins agricoles importants dans les exploitations sont entre autres l'achat d'intrants agricoles tels que les semences, les engrais, les insecticides et les herbicides ainsi que la main d'œuvres (Hssoune & Adaskou, 2024). Le financement agricole formel peut ainsi faciliter l'acquisition d'intrants, de semences, d'engrais, d'équipements et d'autres facteurs nécessaires à la production. Néanmoins, l'utilisation du crédit pour financer directement les intrants demeure globalement faible en Afrique subsaharienne, ce qui traduit notamment les imperfections persistantes des marchés ruraux du crédit (Adjognon et al., 2017). Le financement agricole formel a un effet positif sur le revenu rizicole dans la commune de DIORRO au Mali (Oumar et al., 2022). Ainsi, ce type de financement agricole est utilisé pour accroître les rendements de la production agricole. Une étude menée par (Carranza & Niles, 2019c) auprès de ménages agricoles au Kenya, en Ouganda et au Sénégal montre que les prêts formels sont significativement plus souvent consacrés à l'achat d'intrants agricoles et d'élevage que les prêts informels : 39 % des bénéficiaires de prêts formels les consacraient à ces dépenses, contre 23,7 % des bénéficiaires de prêts informels. Cette orientation peut s'expliquer par le caractère plus structuré des financements formels et leur association plus fréquente avec des activités productives. Ces observations conduisent ainsi à formuler l'hypothèse suivante :

H1 : Le financement agricole formel est principalement utilisé par les femmes agricultrices pour satisfaire les besoins liés à la production agricole.

2.2.2 Financement agricole informel et satisfaction des besoins de subsistances des ménages

Le financement agricole demeure sélectif et profite rarement aux femmes les plus vulnérables pour satisfaire totalement les besoins agricoles de toutes les femmes (Salma, 2026). Le financement informel provenant notamment des parents, amis, groupes communautaires ou autres réseaux locaux présente généralement une plus grande flexibilité d'utilisation. Face à ces chocs et en raison d'un rationnement sur le marché du crédit formel, les ménages ruraux agricoles ont de plus en plus recours à l'emprunt auprès des acteurs informels (Maichanou & Boukari, 2018). Cette caractéristique peut permettre aux ménages agricoles de mobiliser rapidement des ressources pour faire face à leurs besoins immédiats de consommation et aux dépenses imprévues. (Adjognon et al., 2017) montrent ainsi, à partir de données portant sur plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, que les prêts contractés par les ménages agricoles sont rarement directement utilisés pour l'achat d'intrants agricoles et qu'une partie importante est plutôt destinée à la consommation alimentaire et aux activités non agricoles. Aussi (Maichanou & Boukari, 2018) ont montré que le financement agricole informel est utilisé par les ménages surtout de grande taille pour satisfaire les besoins alimentaires et si possibles les intrants agricoles. Cette orientation du financement informel vers les besoins du ménage est particulièrement pertinente lorsqu'on considère la situation des femmes. Les résultats obtenus par Carranza & Niles (2019c) au Kenya, en Ouganda et au Sénégal montrent que les ménages dirigés par des femmes utilisent davantage leurs crédits pour l'alimentation, les dépenses médicales et l'éducation, tandis que les prêts informels sont davantage associés aux dépenses alimentaires et médicales que les prêts formels. À titre d'illustration, 38,8 % des bénéficiaires de prêts informels consacraient leur crédit à l'alimentation, contre 24 % des bénéficiaires de prêts formels. Ces résultats suggèrent que le financement informel peut jouer un rôle important de lissage de la consommation et de satisfaction des besoins immédiats du ménage, particulièrement lorsque les femmes doivent arbitrer entre besoins productifs et responsabilités familiales. Sur cette base, la seconde hypothèse peut être formulée comme suit :

H2 : Le financement agricole informel est principalement utilisé par les femmes agricultrices pour satisfaire les besoins de subsistance du ménage.

3. Méthodologie

3.1. Description et justification du milieu d'étude

Cette recherche est menée au Bénin, dans le Pôle de Développement Agricole 4 (PDA 4), plus précisément dans deux communes différentes, à savoir : les communes de Savè et de Tchaourou, situées respectivement dans les départements de Collines et de Borgou. Ces deux communes ont été choisies en raison de la présence des structures de microfinance qui accompagnent souvent les productrices. Dans ces deux communes, les cultures phares sont l'anacarde, le soja, le manioc, l'arachide et le riz. De plus, la position géographique de ces deux communes facilite leurs échanges avec le Nigéria.

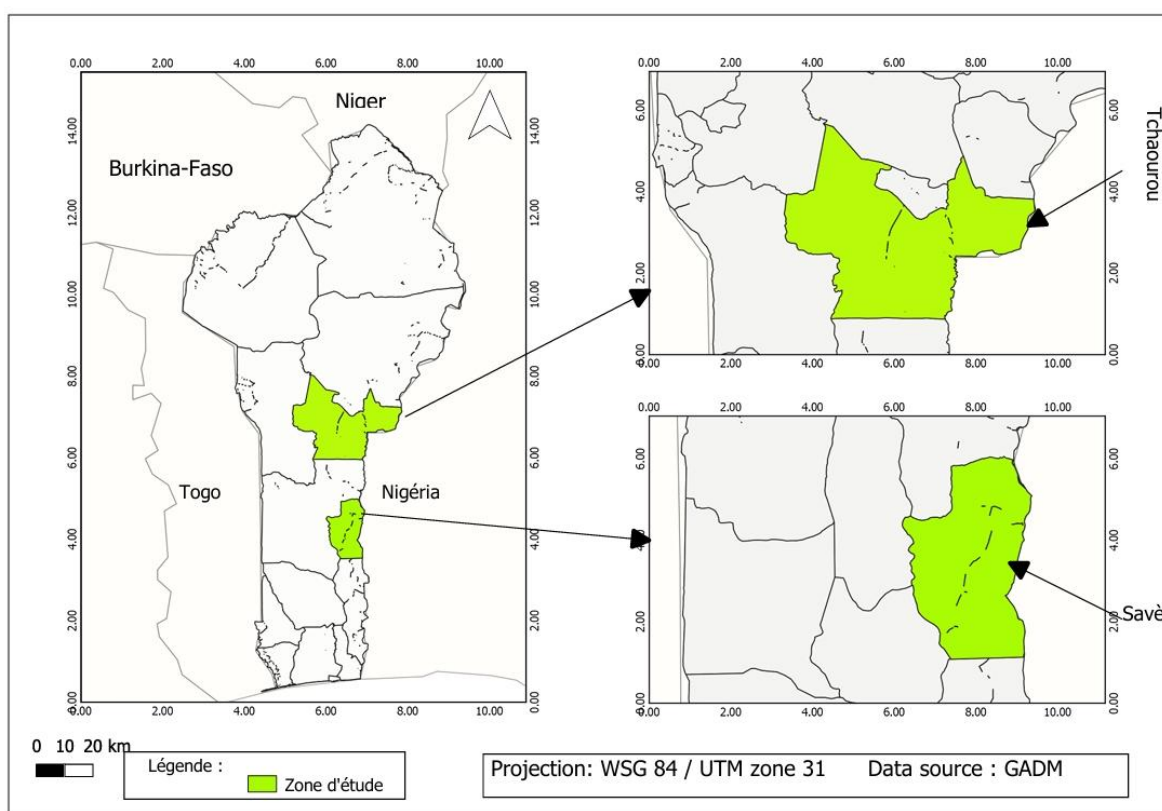


Figure 1: Carte du milieu d'étude / Map of the study area

3.2. Échantillonnage et base de données

L'unité d'observation est la femme productrice qui dispose d'au moins une exploitation agricole et qui a déjà bénéficié, au moins depuis la campagne agricole 2022, d'un crédit agricole, formel ou informel. La méthode d'échantillonnage utilisée est l'échantillonnage aléatoire simple. La taille de l'échantillonnage a été déterminée par la formule de (Cochran, 1977) :

$$N_s = \frac{(N_p)(P)(1 - P)}{(N_p - 1) \left(\frac{B}{C} \right)^2 + (P)(1 - P)}$$

Avec :

Tableau 1: Données de calcul de la taille de l'échantillonnage

Ns	: taille de l'échantillon complet nécessaire
Np	: taille de la population
p	: proportion attendue pour répondre d'une certaine manière (50 % ou 0,5 est le plus prudent)
B	: Niveau d'erreur acceptable d'échantillonnage (0,05 = ±5 %)
C	: Statistique Z associée à l'intervalle de confiance (1,960 = niveau de confiance 95 %)

Source : Résultat de la phase exploratoire

Application numérique :

Tableau 2: Taille de l'échantillon

Éléments	Savè	Tchaourou
Np	197	245
P(1-P)	0,25	0,25
Np – 1	196	244
(B/C) au carré	0,00065	0,00065
P	0,5	0,5
Ns	130.49815	149.9021
T	280.40025	

Source : Résultat de la phase exploratoire

La collecte des données a été réalisée à l'aide d'un questionnaire enregistré dans kobocollect et rempli lors des entretiens individuels. Les données primaires collectées ont porté sur les caractéristiques sociales et démographiques des producteurs (âge, expérience, superficie emblavée, genre, niveau d'instruction et d'alphabétisation), ainsi que sur l'accessibilité des producteurs agricoles au crédit formel ou informel, leur souhait d'y recourir, et les difficultés rencontrées pour ces différents crédits dans ces deux communes.

3.3. Méthode d'analyse de données

Les données collectées comme l'accessibilité des agricultrices au crédit formel ou informel et le souhait à participer, ainsi que le souhait d'y participer et les difficultés rencontrées pour ces différents crédits dans ces deux communes, est mesurée dans cette recherche par une variable binaire prenant les modalités un (1) si la productrice agricole a déclaré avoir reçu de crédit agricole

(formel ou informel), puis si elle souhaite continuer ou elle affirme avoir rencontré des difficultés pour ce type de crédit et zéro (0) sinon. Les variables binaires ont été utilisés pour pleins d'autres questions. Ces différentes données ont été analysées en utilisant, les statistiques descriptives (histogramme, fréquences absolues, fréquences relatives, les écart- types, variances, et autres), par exemple les caractéristiques socio-démographiques. Le test t de student et le test du Chi-carré étaient utilisé, puis ont permis de faire la comparaison sur les usages des agricultrices bénéficiant le crédit formel et informel puis les besoins exprimés entre crédit formel et informel, et de savoir aussi si les crédits obtenus ont été utilisés avec efficience.

4. Résultats

4.1. Caractéristiques socio-démographiques des agricultrices

Les statistiques descriptives mettent en évidence les principales caractéristiques socio-économiques des productrices enquêtées. L'âge moyen est de 38,36 ans (écart-type = 6,68), avec des valeurs comprises entre 18 et 60 ans, ce qui indique une population relativement jeune et active. Les productrices disposent en moyenne de 15 années d'expérience agricole (écart-type = 6,80), ce qui témoigne d'un niveau d'expertise non négligeable. La superficie moyenne exploitée est de 2,65 hectares ($\pm 1,27$), ce qui reflète la prédominance de petites exploitations agricoles. La grande majorité des producteurs est mariée (93,21 %), tandis que les célibataires (4,29 %) et les personnes divorcées ou veuves (2,50 %) restent minoritaires. Sur le plan religieux, les musulmans (56,07 %) sont légèrement plus représentés que les chrétiens (43,93 %). Le niveau d'instruction demeure globalement faible, avec 52,50 % des productrices n'ayant aucune éducation formelle, contre 38,57 % ayant un niveau primaire et seulement 8,93 % un niveau secondaire, ce qui peut constituer une contrainte à l'adoption des innovations et à l'utilisation des informations techniques, notamment climatiques. L'accès à la terre repose principalement sur des arrangements familiaux et conjugaux : 41,79 % des productrices exploitent des terres appartenant à leur conjoint et 31,79 % y accèdent par héritage, tandis que la location (12,50 %) et les dons ou subventions (8,21 %) restent limités, ce qui reflète le poids des normes sociales sur l'accès aux ressources foncières. L'agriculture constitue l'activité principale pour la quasi-totalité des enquêtés (91,79 %), les autres activités demeurant marginales. Les systèmes de production sont dominés par les cultures céréalières (92,50 %) et les légumineuses (85,00 %), suivis des cultures de racines et de tubercules (27,86 %), tandis que les cultures maraîchères (3,57 %) et les plantations fruitières (19,29 %) restent peu développées, ce qui traduit une faible diversification.

Tableau 3 : Caractéristiques socio-démographiques des répondantes

Variables		Variables quantitatives			
		Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Âge		38.36	6.68	18	60
Expérience dans la production agricole		14.8	6.80	1	41
Superficie pour leurs activités agricoles		2.65	1.27	1	7
		Variables qualitatives			
		Effectif		Pourcentage (%)	
Situation	Célibataire	12		4.29	
Matrimonial	Marié – monogame	261		93.21	
	Divorcé /Veuve(veuf)	7		2.50	
Religion	Chrétien	123		43.93	
	Musulman	157		56.07	
Niveau d’instruction	Aucune éducation formelle	147		52.50	
	Primaire	108		38.57	
	Secondaire	25		8.93	
Mode d’accès à la terre	Héritage	89		31.79	
	Subvention/don	23		8.21	
	Location	35		12.50	
	Appartient à mon époux/épouse	117		41.79	
	Autre (spécifié)	16		5.71	
Activité principale	Agriculture	257		91.79	
	Elevage	1		0.36	
	Commerçant	20		7.14	
	Autre (spécifié)	2		0.71	
Cultures dominantes	Céréales (Maïs, mil)	259		92.50	

Racine et tubercules (manioc, igname, patate douce, etc..)	78	27.86
Légumineuses (niébé, pois d'angole, soja, arachide, etc.)	238	85.00
Cultures maraichères	10	3.57
Plantations Fruitières	54	19.29

Source : Résultats d'analyse des données d'enquêtes, 2025

4.2. Crédit informel

4.2.1. Usages agricoles et besoins exprimés crédit informel

Le tableau 2 présente les usages agricoles et les besoins exprimés en matière de crédit informel chez les femmes agricultrices. D'après l'analyse de ce tableau, il ressort que les productrices expriment leurs besoins pour : l'achat de semences, le paiement de la main-d'œuvre pour les travaux de préparation, de semis et de récolte, l'achat des pesticides ou herbicides, l'achat d'emballages (paniers sacs), le paiement de travailleurs occasionnels ou journaliers, le paiement de main-d'œuvre familiale, la location d'étals ou de places au marché, l'achat d'engrais, les frais de transport des produits agricoles, l'achat de petits matériels agricoles (houe, arrosoir, machette), la location de matériel agricole (motoculteur, pompe, etc.) et le paiement de location de terre.

Parmi ces besoins, les plus exprimés sont l'achat de semences, le paiement de la main-d'œuvre pour les travaux de préparation, de semis et de récolte, ainsi que l'achat de pesticides ou herbicides. Les besoins moyennement exprimés comprennent l'achat d'emballages (paniers, sacs), le paiement de travailleurs occasionnels ou journaliers, l'achat d'engrais, les frais de transport des produits agricoles, et le paiement de location de terre. Enfin, les besoins les plus faiblement exprimés sont le paiement de main-d'œuvre familiale, la location d'étals ou de places de marché, l'achat de petit matériel agricole (houe, arrosoir, machette) et la location de matériel agricole (motoculteur, pompe, etc.).

Par ailleurs, on note que presque tous les besoins exprimés ont donné lieu à un usage effectif, à quelques exceptions près. Ainsi, pour l'achat de pesticides ou herbicides, 64,7 % des agricultrices ont utilisé ce crédit, alors que 66,6 % avaient exprimé ce besoin. De même, pour le paiement de la main-d'œuvre pour les travaux de préparation, de semis et de récolte, 68,6% des agricultrices ont fait usage, contre 70,5 % ayant exprimé le besoin. En revanche pour le paiement de location de

terre et pour les frais de transport des produits agricoles, 17,6 % des agricultrices ont eu recours à ce crédit, alors que 13,7 % en avaient exprimé le besoin. Le même constat s'impose pour l'achat de petits matériels agricoles, où 5,8 % ont utilisé ce crédit contre 9,8 % ayant exprimés le besoin. Enfin pour la location des matériels agricole, 7,8 % ont fait usage de ce crédit alors que 5,8 % qui avaient exprimés ce besoin.

Tableau 4: Usages agricoles et besoins exprimés crédit informel

Variable	Besoins exprimés	Usage	Différence	P-values
Achat de semence	0.745 (0.061)	0.745 (061)	0 (0.087)	0.5000
Achat d'engrais	0.156 (0.051)	0.156 (0.051)	0 (0.072)	0.5000
Achat de pesticides/herbicides	0.666(0.066)	0.647(0.067)	0.019(0.094)	0.4184
Achat d'aliments pour bétail	0(0)	0 (0)	0 (0)	
Païement de location de terre	0.137(0.048)	0.176 (0.053)	- 0.039(0.072)	0.2952
Païement de main-d'œuvre familiale (si applicable)	0.019(0.019)	0.019 (0.019)	0 (0.027)	0.5000
Frais de transport des produits agricoles	0.137(0.048)	0.176 (0.053)	-0.039 (0.072)	0.2952
Emballage, sacs, paniers	0.274(0.063)	0.274 (0.063)	0(0.089)	0.5000
Location d'étals ou place au marché	0.019(0.019)	0.0196 (.0196)	0(0.027)	0.5000
Achat de petits matériels agricoles (houe, arrosoir, machette)	0.098(0.042)	0.058 (0.033)	0.039(0.053)	0.2332
Location de matériel agricole (motoculteur, pompe, etc.)	0.058(0.033)	0.078(0.038)	- 0.019(0.050)	0.3494
Païement de travailleurs occasionnels / journaliers	0.196(0.056)	0.196(0.056)	0(0.079)	0.5000
Païement de la main-d'œuvre pour les travaux de préparation, semis, récolte	0.705(0.064)	0.686(0.065)	0.019(0.091)	0.4158

Source : Résultats d'analyse des données d'enquêtes, 2025

4.2.2. Usage non agricole des crédits informels

La figure ci-dessous présente l'usage non agricole des crédits informels, de cette figure il ressort que 47,1 % ménages des agricultrices utilisent les crédits informels pour les dépenses alimentaires, 29,4 % ménages l'utilisent pour la santé et les soins médicaux, 23,5 % ménages l'utilisent pour l'éducation des enfants et autre, puis 11,8 % ménages l'utilisent pour autres besoins sociaux urgents, de plus 19,6 % ménages utilisent pour les besoins de ménages(divers) et 3,9 % l'utilisent pour payer les dettes . Alors, les agricultrices utilisent le crédit informel pour les dépenses alimentaires, pour la santé et soins médicaux, pour l'éducation des enfants, et pour d'autres besoins urgents puis le paiement des dettes.

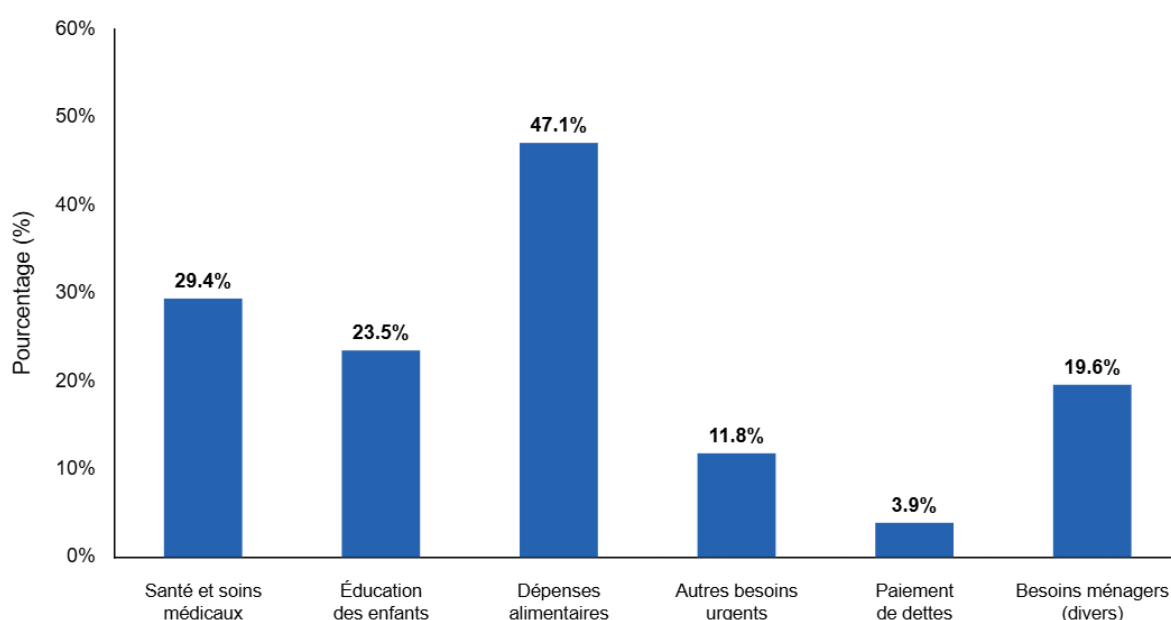


Figure 2: Usage non agricole des crédits informels

Source : Résultats d'analyse des données d'enquêtes, 2025

4.3. Crédit formel

4.3.1. Usages agricoles et besoins exprimés crédit formel

Le tableau 2 met en évidence les usages agricoles et les besoins exprimés pour le crédit formel chez les femmes agricultrices. De ce tableau, il ressort que leurs besoins se concentrent sur l'achat des semences, l'achat d'engrais, l'achat de pesticides ou herbicides, le paiement de location de terre, le paiement de main-d'œuvre familiale (si applicable), les frais de transport des produits agricoles, l'emballage (sacs, paniers), la location d'étals ou places au marché, l'achat de petits matériels agricoles (houe, arrosoir, machette), la location de matériel agricole (motoculteur, pompe, etc.), le

paiement de travailleurs occasionnels / journaliers et le paiement de la main-d'œuvre pour les travaux de préparation, semis et de récolte.

Parmi ces besoins, les plus fréquemment exprimés sont l'achat de semences, l'achat d'engrais et l'achat de pesticides ou herbicides. Les besoins moyennement exprimés sont le paiement de la main-d'œuvre pour les travaux de préparation (semis, récolte), l'emballage (sacs, paniers), et les frais de transport des produits agricoles. Les plus faiblement exprimés sont le paiement de location de terre, le paiement de main-d'œuvre familiale, la location d'étals ou places au marché, l'achat de petits matériels agricoles (houe, arrosoir, machette), la location de matériel agricole (motoculteur, pompe, etc.), et le paiement de travailleurs occasionnels / journaliers.

En outre, on note que presque tous les besoins exprimés ont donné lieu à un usage effectif, à quelques exceptions près. Ainsi, pour l'achat de semences, 73% des productrices ont utilisé ce crédit, contre 74,6% qui en avaient exprimé le besoin. De même, pour l'achat de pesticides ou d'herbicides, 77,6 % ont utilisé ce crédit, contre 78,4 % qui en avaient exprimé le besoin. Pour les frais de transport des produits agricoles, 33% des agricultrices ont fait usage de ce crédit, contre 37,6% qui en avaient exprimé le besoin. Concernant les emballages (sacs, paniers), 44,6% des agricultrices ont utilisé ce crédit, contre 48,4% qui en ont exprimé le besoin. Pour l'achat de petit matériel agricole, 9,2% des agricultrices ont utilisé ce crédit contre les 11,5% qui ont exprimé ce besoin. De même, pour le paiement de travailleurs occasionnels ou journaliers, 13,8% ont fait usage de ce crédit, contre 16,1% qui en ont exprimé le besoin. Pour le paiement de la main-d'œuvre pour les travaux de préparation semis et récolte 50,7% ont utilisé ce crédit contre les 54,6% qui ont exprimé ce besoin. Pour le paiement de location de terre, 8,4% des agricultrices ont fait usage contre les 9,2% qui avaient exprimé ce besoin. En revanche, pour l'achat d'engrais 62,3% ont fait usage de ce crédit sur les 61,5% qui avaient exprimé ce besoin. Enfin, pour la location de matériel agricole, 4,6% ont fait usage de ce crédit contre les 1,5% qui ont exprimé ce besoin.

Tableau 5: Usages agricoles et besoins exprimés crédit formel

Variable	Besoins exprimés	Usage	Différence	P-values
Achat de semence	0.746(0.038)	0.730(0.039)	0.015(0.054)	0.3894
Achat d'engrais	0.615(0.042)	0.623(0.042)	- 0.007(0.060)	0.4494
Achat de pesticides/herbicides	0.784(0.036)	0.776(0.036)	0.007(0.051)	0.4407
Achat d'aliments pour bétail	0.007(0.007)	0(0)	0.007(0.007)	0.1591

Païement de location de terre	0.092(0.025)	0.084(0.024)	0.007(0.035)	0.4140
Païement de main-d'œuvre familiale (si applicable)	0.107(0.027)	0.107(0.027)	0(0.038)	0.5000
Frais de transport des produits agricoles	0.376(0.042)	0.330(0.041)	0.046(0.059)	0.2192
Emballage, sacs, paniers	0.484(0.044)	0.446(0.043)	0.038(0.062)	0.2680
Location d'étals ou place au marché	0.030(0.015)	0.030(0.015)	0(0.021)	0.5000
Achat de petits matériels agricoles (houe, arrosoir, machette)	0.115(0.028)	0.092(0.025)	0.023(0.037)	0.2719
Location de matériel agricole (motoculteur, pompe, etc.)	0.015(0.010)	0.046(0.018)	- 0.030(0.021)	0.0760
Païement de travailleurs occasionnels / journaliers	0.161(0.032)	0.138(0.030)	0.023(0.044)	0.3020
Païement de la main-d'œuvre pour les travaux de préparation, semis, récolte	.546(.043)	.507(.044)	.038(.062)	0.2682

Source : Résultats d'analyse des données d'enquêtes, 2025

4.3.2. Usage non agricole du crédit formel

La figure ci-dessous présente l'usage non agricole du crédit formel par les femmes agricultrices. De ce tableau, il ressort que 33,9 % des ménages utilisent ce crédit pour les dépenses alimentaires, 33,1 % des ménages l'utilisent pour la santé et les soins médicaux, 22,3 % des ménages l'utilisent pour l'éducation des enfants, et 10,8 % des ménages l'utilisent pour d'autres besoins sociaux urgents. On note que les femmes agricultrices utilisent le crédit formel pour les dépenses alimentaires, de santé et de soins médicaux, et pour l'éducation des enfants, ainsi que pour d'autres besoins sociaux urgents.

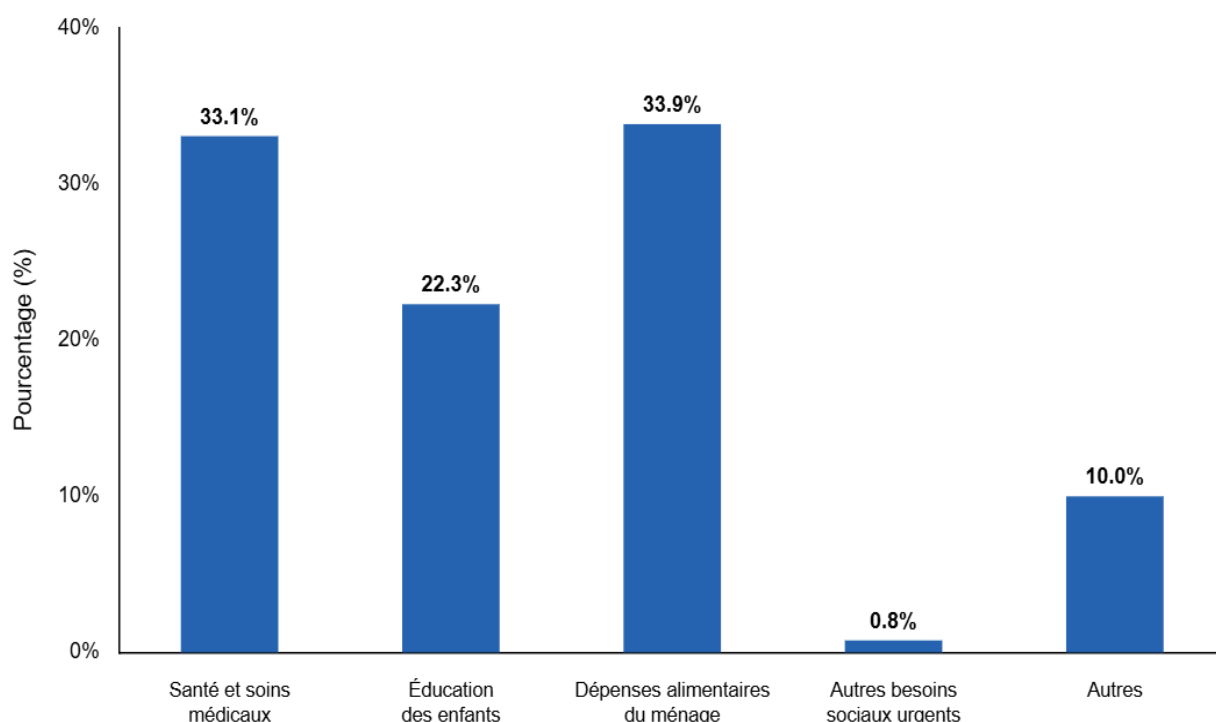


Figure 3: Usage non agricole du crédit formel

Source : Résultats d'analyse des données d'enquêtes, 2025

4.4. MATRICE DE TRANSITION

4.4.1. Besoin exprimé par les agricultrices pour l'obtention du crédit formel et informel

Le tableau ci-dessous met en évidence les besoins exprimés par les agricultrices pour obtenir des crédits, formels comme informels. Il ressort que les agricultrices ont exprimé des besoins pour l'achat de semences, l'achat d'engrais, l'achat de pesticides ou herbicides, le paiement de location de terre, le paiement de main-d'œuvre familiale, les frais de transport des crédits agricoles, l'emballage (sacs, paniers), la location d'étals ou places au marché, l'achat de petits matériels agricoles, la location des matériels agricoles, le paiement de travailleurs occasionnels ou journaliers et le paiement de la main d'œuvre pour la préparation (semis et récolte).

Par ailleurs, on note que presque tous les besoins exprimés pour le crédit formel sont similaires à ceux exprimés pour le crédit informel, à quelques exceptions près. Ainsi, plus de 45,8% des agricultrices ont exprimé le besoin d'achat d'engrais via le crédit formel plus que le crédit informel et cette différence est significative au seuil de 1%. Ensuite, plus de 11,7% des agricultrices ont exprimé leur besoin de recourir au crédit formel pour l'achat de pesticides ou d'herbicides plus qu'au crédit informel, cette différence est significative au seuil de 5%. De plus 8,8% des

agricultrices ont exprimé leurs besoins pour le crédit formel pour le paiement de main- d'œuvre familiale plus qu'informel et cette différence est significative au seuil de 5%. En plus, 23,9% des agricultrices ont exprimé le besoin de crédit formel pour les frais de transport des produits agricoles plus qu'informel, et cette différence est significative au seuil de 1%. Pareil pour l'emballage (sacs, paniers), 21% des agricultrices ont exprimés leurs besoins au crédit formel plus que le crédit informel, et cette différence est significative au seuil de 1%. Pour la location de matériel agricole, 4,3% des agricultrices ont exprimé leurs besoins pour le crédit informel plus que pour le crédit formel, et cette différence est significative au seuil de 10%. Enfin, pour le paiement de la main-d'œuvre pour les travaux de préparation (semis et récolte), 15,9% des agricultrices ont exprimé leurs besoins pour le crédit informel que pour le crédit formel, et cette différence est significative au seuil de 5%.

Par conséquent, le crédit formel est davantage sollicité pour les besoins d'achat d'intrants, l'achat de pesticides ou d'herbicides, le paiement de main-d'œuvre familiale, les frais de transport des produits agricoles et l'emballage (sacs, paniers), tandis que le crédit informel est préféré pour la location de matériel agricole et le paiement de la main-d'œuvre pour les travaux de préparation (semis et récolte).

Tableau 6: Besoin exprimé par les agricultrices pour l'obtention du crédit formel et informel

	Formel	Informel	Différence	P-values
Achat de semence	0.746(0.038)	0.745(0.061)	0.001(0.072)	0.4942
Achat d'engrais	0.615(0.042)	0.156(0.051)	0.458 (0.075)	0.0000
Achat de pesticides/herbicides	0.784(0.036)	0.666(0.066)	0.117(0.071)	0.0498
Achat d'aliments pour bétail	0.007(0.007)	0(0)	0.007(0.012)	0.2663
Paielement de location de terre	0.092(0.025)	0.137(0.048)	- 0.044(0.050)	0.1888
Paielement de main-d'œuvre familiale (si applicable)	0.107(0.027)	0.019(0.019)	0.088(0.045)	0.0268
Frais de transport des produits agricoles	0.376(0.042)	0.137(0.048)	0.239(0.074)	0.0008
Emballage, sacs, paniers	0.484(0.044)	0.274(0.063)	0.210(0.080)	0.0050
Location d'étals ou place au marché	0.030(0.015)	0.019(0.019)	0.011(0.027)	0.3411

Achat de petits matériels agricoles (houe, arrosoir, machette)	0.115(0.028)	0.098(0.042)	0.017(0.052)	0.3697
Réparation d'équipements existants	0(0)	0(0)	0(0)	
Location de matériel agricole (motoculteur, pompe, etc.)	0.015(0.010)	0.058(0.033)	-	0.0549 0.043(0.027)
Paiement de travailleurs occasionnels / journaliers	0.161(0.032)	0.196(0.056)	0.034(0.062)	0.2907
Paiement de la main-d'œuvre pour les travaux de préparation, semis, récolte	0.546(0.043)	0.705(0.064)	-	0.0248 0.159(0.080)

Source : Résultats d'analyse des données d'enquêtes, 2025

4.4.2. Usage des crédits formels et informels par les agricultrices

Le tableau ci-dessous met en évidence les usages des crédits, formels et informels, par les agricultrices. Il ressort que les agricultrices ont fait usage des crédits pour l'achat des semences, l'achat d'engrais, l'achat de pesticides ou herbicides, le paiement de location de terre, le paiement de main-d'œuvre familiale, les frais de transport des produits agricoles, l'emballage (sacs, paniers), la location d'étals ou places au marché, l'achat de petits matériels agricoles, la location des matériels agricoles, le paiement des travailleurs occasionnels ou journaliers et le paiement de la main-d'œuvre pour la préparation (semis et récolte).

Par ailleurs, plus de 46,6% des agricultrices ont davantage recours à des crédits formels pour l'achat des engrais qu'à des crédits informels, et cette différence est significative au seuil de 1%. De même, pour l'achat de pesticides ou d'herbicides, 12,9% des agricultrices ont davantage recours au crédit formel qu'au crédit informel, et cette différence est significative au seuil de 5%. Pour le paiement de la main-d'œuvre familiale, 8,8 % des productrices ont fait usage d'un crédit formel et du crédit informel, et cette différence est significative au seuil de 5%. De même pour le frais de transport des produits agricoles, 15,4 % des agricultrices ont fait recours à un crédit formel que le crédit informel, et cette différence est significative au seuil de 5%. Pour les emballages (sacs, paniers), 17,1 % des agricultrices ont fait usage d'un crédit formel, contre 12,5 % d'un crédit informel ; cette différence est significative au seuil de 5 %. En revanche, pour le paiement de la location de terre, 9,1 % des agricultrices ont recours au crédit informel et au crédit formel, et cette différence est significative au seuil de 5 %. Enfin, pour le paiement de la main-d'œuvre pour les travaux de

préparation (semis et récolte), 17,8% des agricultrices ont fait usage du crédit informel et du crédit formel. Cette différence est significative au seuil de 5 %.

On peut conclure que les agricultrices ont fait usage du crédit formel pour l'achat de semences, l'achat des engrais, l'achat de pesticides ou herbicides, le paiement de main-d'œuvre familiale, les frais de transport des produits agricoles, pour les emballages (sacs, paniers), tandis que le crédit informel est utilisé pour l'achat de semence, le paiement de location de terre, le paiement de la main d'œuvre pour les travaux de préparation (semis et récolte).

Tableau 7: Usage des crédits formels et informels par les agricultrices

Usage	Formel	Informel	Différence	P-values
Achat de semence	0.730 (0.039)	0.745 (0.061)	-0.014(.073)	0.4227
Achat d'engrais	0.623 (0.042)	0.156 (0.051)	0.466(0.075)	0.0000
Achat de pesticides / herbicides	0.776(0.036)	0.647(0.067)	0.129(0.072)	0.0369
Paiement de location de terre	0.084 (0.024)	0.176(0.053)	-0.091(0.051)	0.0385
Paiement de main-d'œuvre familiale (si applicable)	0.107(0.027)	0.019(0.019)	0.088(0.045)	0.0268
Frais de transport des produits agricoles	0.330(0.041)	0.176(0.053)	0.154(0.074)	0.0196
Emballage, sacs, paniers	0.446(0.043)	0.274(0.063)	0.171(0.080)	0.0170
Location d'étals ou place au marché	0.030(0.015)	0.019(0.019)	0.011(0.027)	0.3411
Achat de petits matériels agricoles (houe, arrosoir, machette)	0.092(0.025)	0.058(0.033)	0.033(0.045)	0.2325
Réparation d'équipements existants	0(0)	0(0)	0(0)	
Location de matériel agricole (motoculteur, pompe, etc.)	0.046(0.018)	0.078(0.038)	-0.032(0.037)	0.1977
Paiement de travailleurs occasionnels / journaliers	0.138(0.030)	0.196(0.056)	-0.057(0.059)	0.1688
Paiement de la main-d'œuvre pour les travaux de préparation, semis, récolte	0.507(0.044)	0.686(0.065)	-0.178(0.081)	0.0148

Source : Résultats d'analyse des données d'enquêtes, 2025

4.5. Difficultés dans le remboursement de ces crédits et souhait de continuer vers les crédits

Le tableau 7 présente les difficultés rencontrées dans le remboursement de ces crédits et le souhait de continuité des agricultrices. D'après l'analyse de ce tableau, il ressort que 50,98% des agricultrices rencontrent des difficultés à rembourser les crédits informels, contre 30% pour le crédit formel. Ces résultats laissent entrevoir que le crédit formel offre des conditions de remboursement plus adaptées aux capacités financières agricoles.

Tableau 8: Difficultés dans le remboursement de ces crédits et souhait de continuer vers les crédits

Difficultés dans le remboursement	OUI	NON
Crédit informel	50.98%	49.02%
Crédit formel	30.00 %	70.00%

Source : Résultats d'analyse des données d'enquêtes, 2025

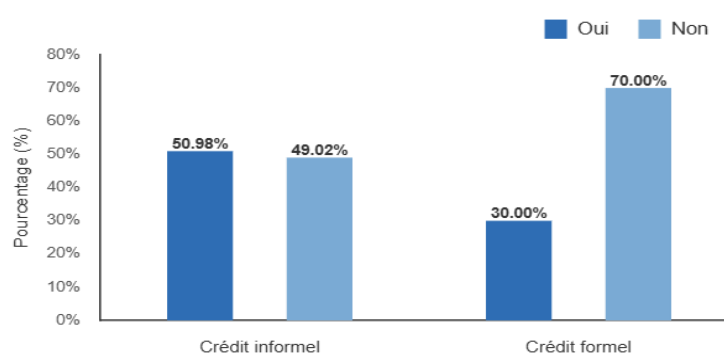


Figure 4: Difficultés dans le remboursement de ces crédits et souhait de continuer vers les crédits

4.6. Impression sur les crédits

Le tableau présente les impressions des agricultrices concernant les crédits formels et informels. D'après l'analyse de ce tableau, on remarque que pour le crédit informel, 37,25% des agricultrices en ont une très bonne impression, 35,29% une bonne impression, 25,49% une impression moyenne et seulement 1,96% une mauvaise impression. Pour le crédit formel, les résultats sont encore plus favorables, avec 64,62% des agricultrices qui en ont une très bonne impression, 27,69% une bonne impression, 6,15% une impression moyenne et 1,54% une mauvaise impression.

Il convient de souligner que le crédit formel est perçu de manière plus favorable que le crédit informel. En effet, la proportion des agricultrices ayant une très bonne impression du crédit formel (64,62%) est nettement supérieure à celle enregistrée pour le crédit informel (37,25%), soit un écart de près de 27%. À l'inverse, les impressions moyennes et mauvaises sont plus prononcées pour le crédit informel que pour le crédit formel, ce qui témoigne d'une plus grande satisfaction des agricultrices à l'égard du crédit formel.

Tableau 9: Impression sur les crédits

Impression sur le crédit	Mauvais	Moyen	Bon	Très bon
Crédit informel	1.96 %	25.49 %	35.29 %	37.25 %
Crédit formel	1.54 %	6.15 %	27.69 %	64.62%

Source : Résultats d'analyse des données d'enquêtes, 2025

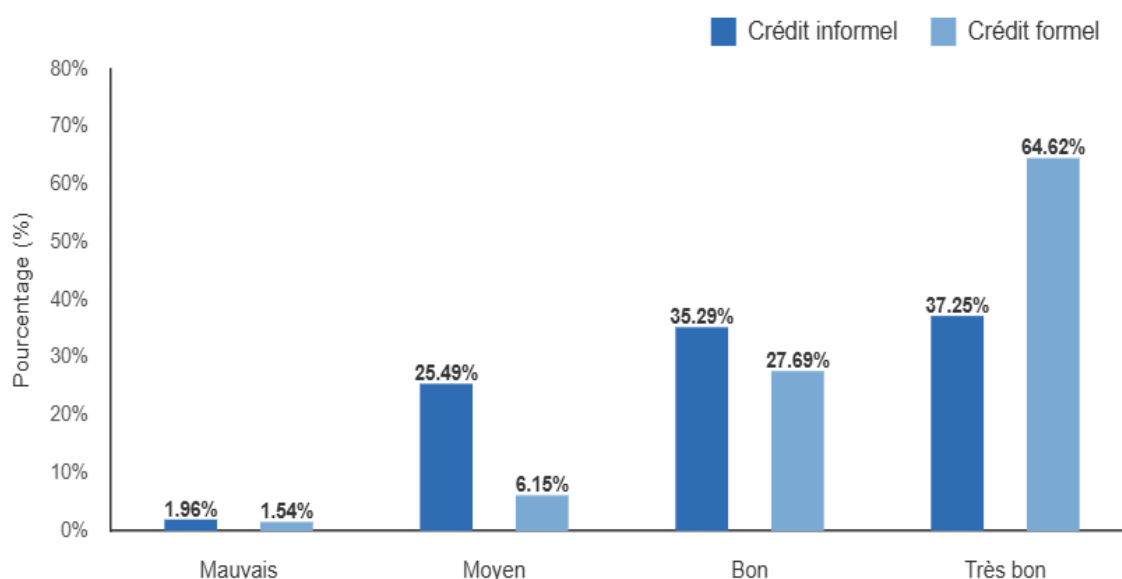


Figure 5: Impression sur les crédits

4.7. Conditions d'obtention de ce crédit externe formel, et informel

Le tableau présente les conditions d'obtention des crédits formels et informels. De ce tableau, il ressort que, pour l'ouverture du compte, 95,3% des agricultrices ont créé un compte pour obtenir un crédit formel, contre 1,9% pour le crédit informel. Cette différence étant significative, la création d'un compte est une exigence du secteur formel, ce qui est quasi absent dans le secteur informel. En ce qui concerne le montage du dossier de demande de crédit, 88,4% des agricultrices ont monté un dossier pour un crédit formel contre 27,4% pour le crédit informel. Cette différence étant significative, le montage de dossier de demande est une condition très importante pour l'accès au

crédit formel. Il est observé que 53% des agricultrices ont payé un frais de dossier pour l'obtention du crédit formel, cette différence étant significative au seuil de 1%, cela montre que les frais de dossier constituent le coût d'accès au crédit formel. Concernant la garantie matérielle, 7,6% des agricultrices ont fourni une garantie matérielle pour le crédit formel contre 1,9% pour le crédit informel ; cette différence n'est significative au seuil de 10%. Enfin par rapport au cautionnement, 38,4% des agricultrices sont soumis à un cautionnement pour l'obtention du crédit formel, contre 27,4% pour le crédit informel. Cette différence étant significative au seuil de 10%, ce qui suggère que le cautionnement est répandu dans les deux types de crédit, même si le secteur formel contient plus d'avantage.

Tableau 10: Conditions d'obtention de ce crédit externe formel, et informel

Variables	Formel	Informel	Différence	P-values
Ouverture du compte	0.953 (0.018)	0.019 (0.019)	0.934 (0.031)	0.0000
Montage de dossier de demande de crédit : (Photo, pièces d'identité)	0.884 (0.028)	0.274 (0.063)	0.610 (0.059)	0.0000
Garantie financière	0.476 (0.043)	0(0)	0.476 (0.070)	0.0000
Frais de dossier	0.530 (0.043)	0(0)	0.530 (0.070)	0.0000
Garantie matérielle	0.076 (0.023)	0.019 (0.019)	0.057 (0.039)	0.0741
Cautionnement	0.384 (0.042)	0.274 (0.063)	0.110 (0.079)	0.0826

Source : Résultats d'analyse des données d'enquêtes, 2025

5. Discussion

Les résultats de cette recherche mettent en lumière le mode d'utilisation des crédits agricoles par les femmes agricultrices des communes de Savè et de Tchaourou. Ces productrices font recours aux IMF pour obtenir des crédits agricoles formels, et informels auprès des particuliers pour financer leurs activités agricoles. Il est constaté que le mode de gestion des crédits agricoles par les femmes n'est pas efficace chez certaines productrices.

Les résultats de la matrice d'usage du crédit formel de cette étude montrent que les femmes agricultrices font recours au crédit formel pour le financement des intrants agricoles destiné à leur production, ce qui s'explique par l'achat d'engrais pour 62,6% des productrices, l'achat des pesticides ou herbicides pour 77,6%, et l'achat des semences pour 73%. Ces résultats corroborent avec les travaux de (Laha, 2013), qui montrent que les ménages agricoles ayant accès au crédit

formel pratiquent généralement une agriculture plus efficace en utilisant ce crédit pour l'acquisition d'intrants agricoles. C'est dans cette même logique que (Nordjo et Adjasi 2020) ont montré que les petits exploitants agricoles ayant accès au crédit de production accroissent leur productivité grâce aux investissements dans les intrants agricoles. De plus les résultats de cette étude montrent que les agricultrices font usage des crédits formels pour l'achat des emballages et le paiement de la main d'œuvre. Au-delà de l'utilisation agricole, certains agriculteurs font usage de ce crédit pour des besoins non agricole tels que les soins médicaux, l'éducation des enfants, dépenses alimentaires et autres dépenses. Ces résultats rejoignent les travaux de (Jindo et al., 2023) qui montrent dans leur étude que les agricultrices utilisent le crédit formel pour l'achat des intrants agricole, des draps de séchage, des sacs de stockage et des pesticides. De plus, (Chaiya et al., 2023) montrent dans ses études que les agriculteurs utilisent le crédit formel pour la préparation des terres, les engrais, les semences, les pesticides et la main-d'œuvre journalière, et l'ont utilisé à mauvais escient pour les soins de santé, l'éducation des enfants, les besoins domestiques et les activités commerciales. Selon (Riaz et al., 2012), les crédits agricoles formels sont également été utilisés, en partie, à d'autres fins, puis ont servi à financer la production animale et avicole, ainsi que les besoins des ménages, parallèlement aux activités de culture agricole. Il utilise les crédits agricoles pour l'achat des intrants agricole, les équipements, puis la location de main-d'œuvre, la satisfaction des besoins de stockage et le renforcement du fonds de roulement (Ikpoza et al., 2020). Il convient de noter que l'accès au microcrédit a un effet positif sur la croissance des activités génératrices de revenus, même si des difficultés persistent concernant les conditions d'octroi des prêts et les taux d'intérêt (Tankpe et al., 2024).

Les résultats de la matrice d'usage de crédit informel de cette étude montrent que les femmes agricultrices font usage du crédit informel pour l'achat des intrants ce qui se manifeste par le paiement de la main d'œuvre, l'achat de semence, le paiement de location de terre, l'achat des pesticides, le paiement de la main d'œuvre pour les travaux de préparation (semis et récolte). Ces résultats montrent que les femmes agricultrices utilisent ce type de crédit à la fois pour des usages agricoles et non agricoles. Ils rejoignent les travaux de (Ullah et al., 2024) qui montrent que la majorité des agriculteurs priorisent la satisfaction des besoins de leur exploitation et de leur ménage. Dans cette même logique, (Vandi et al., 2022) dans ses études montrent que les crédits formels et informels obtenus étaient utilisés pour l'achat d'intrants agricoles, et une partie servant également à subvenir aux besoins de la famille. De plus (Ezra et al., 2013) montrent dans ses études que la plupart des prêts obtenus auprès d'institutions formelles, semi-formelles ou informelles

servent principalement au commerce de produits agricoles et à la main-d'œuvre agricole, ce qui traduit l'usage d'une partie de cette crédit vers autre besoins non agricoles.

En générale, cette étude met en lumière l'utilisation des crédits formels et informels par les agricultrices pour les usages agricoles et non agricoles. Ces résultats concordent avec les travaux de (Adjognon et al., 2017) qui montrent que lorsque les agriculteurs contractent des prêts, ils utilisent principalement ces fonds pour créer des entreprises non agricoles ou pour financer leur consommation. De plus, la majorité des agriculteurs ayant accès au crédit agricole l'utilisent pour des activités non agricoles, et ce pour diverses raisons (Elahi et al., 2018). Aussi cette étude montre que les agricultrices préfèrent plus le financement agricole formel que celui d'informel malgré que les conditions du financement agricole formel s'avèrent plus exigeantes avec des garanties et des procédures indispensables. De même, les agricultrices éprouvent plus de difficultés de remboursement au niveau du financement informel que celui de formel. Ces résultats concordent avec ceux des travaux de Maichanou et Boukari (2018) qui ont démontré que les ménages qui obtiennent du financement informel ont de difficultés dans les remboursement de ce type de crédit.

6. Conclusion

La présente étude avait pour objectif d'examiner les modes de gestion des types de financement agricole utilisés par les femmes agricultrices des communes de Savè et de Tchaourou au Bénin. Les femmes agricultrices recourent aux deux formes de crédit formel et informel pour financer leurs activités agricoles. Les résultats empiriques apportent un soutien partiel aux hypothèses formulées concernant l'usage fait des types de financement agricole bénéficiés par les femmes agricultrices. Concernant l'Hypothèse 1 qui stipule que le financement agricole formel est principalement utilisé par les femmes agricultrices pour satisfaire les besoins liés à la production agricole, les résultats de cette étude confirment que le crédit formel est principalement mobilisé pour les besoins en intrants, notamment l'achat d'engrais, de pesticides ou herbicides et de semences, ainsi que pour les frais d'emballage et de transport des produits agricoles et qu'une partie de ce type de crédit est orienté vers des besoins alimentaires. Quant à l'hypothèse 2 qui mentionne que le financement agricole informel est principalement utilisé par les femmes agricultrices pour satisfaire les besoins de subsistance du ménage, les résultats de cette étude confirment que le crédit informel quant à lui est sollicité davantage pour les besoins non agricoles tels que les dépenses alimentaires, les soins médicaux, l'éducation des enfants et d'autres besoins sociaux urgents et qu'une partie est utilisée pour le paiement de la main-d'œuvre, des travaux de préparation, de semis et de récolte, ou encore la location de matériels agricoles. Les deux types de crédit sont donc parfois utilisés pour les usages non agricoles notamment les dépenses alimentaires, les soins médicaux, l'éducation des enfants et d'autres besoins sociaux urgents. Cet usage traduit les vulnérabilités socioéconomiques des ménages agricoles et constitue un frein à l'amélioration de la productivité agricole. Par ailleurs, les résultats révèlent bien que les productrices rencontrent davantage de difficultés de remboursement avec le crédit informel et elles manifestent une préférence plus marquée pour ce dernier, ce qui s'explique par les exigences administratives et financières plus contraignantes du crédit formel telles que l'ouverture de compte, le montage de dossier, les frais de dossier, le cautionnement qui constituent des obstacles structurels à son adoption durable. Ces résultats ont des implications politiques importantes. Pour atteindre les objectifs de productivité agricole fixés, il est indispensable de renforcer l'accompagnement des femmes agricultrices dans la gestion des crédits obtenus, notamment par des programmes de formation sur la gestion financière et en gestion budgétaire agricole.

Références Bibliographiques

- Abousaid, F.-Z., & Hilali, M. (2023). Les défis de financement pour les femmes entrepreneures : Une question de genre. *Revue Du Contrôle, de La Comptabilité et de l'audit*, 7(1). <https://revuecca.com/index.php/home/article/view/891>
- Adigun, G. T. (2022a). Determinants of credit access among smallholder women farmers in Kwara State, Nigeria. *Nigeria Agricultural Journal*, 53(2), 121-128.
- Adigun, G. T. (2022b). Determinants of credit access among smallholder women farmers in Kwara State, Nigeria. *Nigeria Agricultural Journal*, 53(2), 121-128.
- Adjeran, B. B., Djagoun, V. D., & Yabi, J. (2023). Influence de l'accès au financement agricole sur le rendement des producteurs rizicoles de Malanville. *International Journal of Accounting Finance Auditing Management and Economics*, 4(6-2), 78-90.
- Adjognon, S. G., Liverpool-Tasie, L. S. O., & Reardon, T. A. (2017). Agricultural input credit in Sub-Saharan Africa : Telling myth from facts. *Food Policy, Agriculture in Africa – Telling Myths from Facts*, 67, 93-105. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2016.09.014>
- Alkire, S. (2005). Why the Capability Approach? *Journal of Human Development*, 6(1), 115-135. <https://doi.org/10.1080/146498805200034275>
- Asiseh, F., Ng'ombe, J. N., Quaicoe, O., Vorsah, R., & Prah, S. (2025). Are Credit Doors Equally Open? Gender Perspectives on Agricultural Credit Access in Sub-Saharan Africa. *Review of Development Economics*, 29(3), 1597-1612. <https://doi.org/10.1111/rode.13179>
- Carranza, M., & Niles, M. T. (2019a). Smallholder Farmers Spend Credit Primarily on Food : Gender Differences and Food Security Implications in a Changing Climate. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 3. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2019.00056>
- Carranza, M., & Niles, M. T. (2019b). Smallholder Farmers Spend Credit Primarily on Food : Gender Differences and Food Security Implications in a Changing Climate. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 3. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2019.00056>
- Carranza, M., & Niles, M. T. (2019c). Smallholder farmers spend credit primarily on food : Gender differences and food security implications in a changing climate. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 3, 56.
- Chaiya, C., Sikandar, S., Pinthong, P., Saqib, S. E., & Ali, N. (2023). The Impact of Formal Agricultural Credit on Farm Productivity and Its Utilization in Khyber Pakhtunkhwa, Pakistan. *Sustainability*, 15(2). <https://doi.org/10.3390/su15021217>

- Chandio, A. A., Jiang, Y., Wei, F., Rehman, A., & Liu, D. (2017). Famers' access to credit : Does collateral matter or cash flow matter?—Evidence from Sindh, Pakistan. *Cogent Economics & Finance*, 5(1), 1369383. <https://doi.org/10.1080/23322039.2017.1369383>
- Cochran, W. G. (1977). *Sampling techniques*. John Wiley & sons.
- Croppenstedt, A., Goldstein, M., & Rosas, N. (2013). Gender and Agriculture : Inefficiencies, Segregation, and Low Productivity Traps*. *The World Bank Research Observer*, 28(1), 79-109. <https://doi.org/10.1093/wbro/lks024>
- Diirro, G. M., Seymour, G., Kassie, M., Muricho, G., & Muriithi, B. W. (2018). Women's empowerment in agriculture and agricultural productivity : Evidence from rural maize farmer households in western Kenya. *PLOS ONE*, 13(5), e0197995. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0197995>
- Doss, C. R. (2018). Women and agricultural productivity : Reframing the Issues. *Development Policy Review*, 36(1), 35-50. <https://doi.org/10.1111/dpr.12243>
- Elahi, E., Abid, M., Zhang, L., ul Haq, S., & Sahito, J. G. M. (2018). Agricultural advisory and financial services; farm level access, outreach and impact in a mixed cropping district of Punjab, Pakistan. *Land Use Policy*, 71, 249-260. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2017.12.006>
- Ezra, M., Annet, A., & Musa Mayanja, L. (2013). *Access and Use of Credit in Uganda : Unlocking the Dilemma of Financing Small Holder Farmers* (Research Series). <https://doi.org/10.22004/ag.econ.184167>
- Fabiyi, E. F., Danladi, B. B., Akande, K. E., & Mahmood, Y. (2007). Role of Women in Agricultural Development and Their Constraints : A Case Study of Biliri Local Government Area, Gombe State, Nigeria. *Pakistan Journal of Nutrition*, 6(6), 676-680. <https://doi.org/10.3923/pjn.2007.676.680>
- Goetz, A. M., & Gupta, R. S. (1996). Who takes the credit? Gender, power, and control over loan use in rural credit programs in Bangladesh. *World development*, 24(1), 45-63.
- Hssoune, A., & Adaskou, M. (2024). Sources et besoins de financement des petites exploitations agricoles familiales : Une analyse par enquête auprès d'un échantillon dans la province de Chtouka Ait Baha. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, 5(5). <https://www.revuefreg.fr/index.php/home/article/view/1595>
- Ikpoza, E. A., Ohwo, O. A., Nwajei, C. A., & Tabuanu, C. O. (2020). Effectiveness of credit utilization among farmers in ughelli north local government area of delta state, nigeria. *Journal of*

Agripreneurship and Sustainable Development, 3(4), 109-118.
<https://doi.org/10.59331/jasd.v3i4.165>

Jindo, K., Andersson, J. A., Quist-Wessel, F., Onyango, J., & Langeveld, J. W. A. (2023). Gendered investment differences among smallholder farmers : Evidence from a microcredit programme in western kenya. *Food Security*, 15(6), 1489-1504. <https://doi.org/10.1007/s12571-023-01394-0>

Kolani, L., & Sagbo, K. C. (2025). Analyse des déterminants socioéconomiques de la demande de crédit des ménages agricoles au Togo. *La Revue Internationale des Économistes de Langue Française*, 10(1), 277-300.

Laha, A. (2013). TECHNICAL EFFICIENCY IN AGRICULTURAL PRODUCTION AND ACCESS TO CREDIT IN WEST BENGAL, INDIA : A STOCHASTIC FRONTIER APPROACH. *International Journal of Food and Agricultural Economics (IJFAEC)*.
<https://doi.org/10.22004/ag.econ.160094>

Maichanou, A., & Boukari, M. (2018). Recours au crédit informel et déterminants de son remboursement en milieu rural agricole au Niger. *Revue d'Economie Théorique et Appliquée* ISSN, 1840, 7277.

Midamba, D. C., & Ouko, K. O. (2024). Gender disparities in agricultural extension among smallholders in Western Uganda. *Cogent Economics & Finance*, 12(1), 2391938.
<https://doi.org/10.1080/23322039.2024.2391938>

Muzari, W. (2016). Gender disparities and the role of women in smallholder agriculture in Sub-Saharan Africa. *International Journal of Science and Research*, 5(1), 1869-1873.

Mwalupaso, G. E., Geng, X., & Yasin, S. I. (2025). Financial inclusion for sustainable agriculture : Pathways among smallholder women farmers in rural Zambia. *PLOS ONE*, 20(7), e0326980.
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0326980>

Nchanji, E. B., Ndunguru, A., Kabungo, C., Katunzi, A., Nyamolo, V., Ouya, F. O., Mutua, M., Waswa, B., & Lutomia, C. K. (2025). Assessing gender disparities in farmers' access and use of climate-smart agriculture in Southern Tanzania. *Discover Sustainability*, 6(1), 337.
<https://doi.org/10.1007/s43621-025-01150-8>

Nnamani, N. G., & Iwezor-Magnus, D. N. (2022). Accessibility of formal credit among female farmers from Bank of Agriculture (BOA) in Abia State Nigeria. *ADAN JOURNAL OF AGRICULTURE*, 3(1), 98-106.

- Nordjo, R. E., & Adjasi, C. K. D. (2019). The impact of credit on productivity of smallholder farmers in Ghana. *Agricultural Finance Review*, 80(1), 91-109. <https://doi.org/10.1108/AFR-10-2018-0096>
- Onyalo, P. O. (2019). Women and agriculture in rural Kenya : Role in agricultural production. *International Journal of Humanities, Art and Social Studies*, 4(4), 1-10.
- Oumar, S., Toure, L., & Karim, D. A. (2022). EFFETS DES FORMES DE CREDIT SUR LE REVENU RIZICOLE DANS LA COMMUNE DE DIORO. *Revue Scientifique Biannuelle de l'Université de Ségou*. <https://hal.science/hal-03787120>
- Raney, T., Anríquez, G., Croppenstedt, A., Gerosa, S., Lowder, S. K., Matuschke, I., & Skoet, J. (2011). *The role of women in agriculture*. <https://ageconsearch.umn.edu/record/289018/>
- Riaz, A., Khan, G. A., & Ahmad, M. (2012). Utilization of agriculture credit by the farming community of Zarai Tariqati Bank Limited (ZTBL) for agriculture development. *Pakistan Journal of Agricultural Sciences*, 49(4), 557-560.
- Robeyns, I. (2006). The capability approach in practice. *Journal of political philosophy*, 14(3). https://www.academia.edu/download/36295249/2006_JPP.pdf
- Salma, B. (2026). Entrepreneuriat féminin en milieu rural au Maroc : Analyse des stratégies agricoles et des mécanismes de financement. *African Scientific Journal*, 3(34), 2379-2379.
- Sen, A. (1999a). Commodities and capabilities. *OUP Catalogue*. <https://ideas.repec.org/b/oxp/obooks/9780195650389.html>
- Sen, A. (1999b). Le développement comme liberté. *Development as freedom*.
- Sen, A. (2011). *The idea of justice* (1. Harvard Univ. Press paperback ed). Belknap Press of Harvard Univ. Press.
- Sossa, T. (2011). *La microfinance au Bénin*. Graduate Institute Publications.
- Sossou, C. H. (2015). *Le financement de l'agriculture au Bénin : Stratégies de gestion et d'adaptation des exploitations agricoles*. Université de Liege (Belgium). <https://search.proquest.com/openview/d765551d19153741e04c672292cb950a/1?pq-origsite=gscholar&cbl=2026366&diss=y>
- Tankpe, T., Hikkerova, L., & Sahut, J.-M. (2024). PV : Déterminants et impacts du microcrédit sur le développement des activités entrepreneuriales des femmes - Cas des rizicultrices du Togo. *Management & Prospective*, 41(6), 207-224. <https://doi.org/10.3917/g12000.416.0207>

- Tundui, C. S., & Tundui, H. P. (2024). Microcredit fungibility and effect on business performance among women entrepreneurs in Tanzania. *Journal of Global Entrepreneurship Research*, 14(1), 38. <https://doi.org/10.1007/s40497-024-00407-2>
- Ullah, A., Verner, V., Madaki, M. Y., Adams, F., & Bavorova, M. (2024). Factors Influencing Informal Credit Access and Utilization among Smallholder Farmers : Insights from Mountainous Regions of Pakistan. *Agriculture*, 14(10). <https://doi.org/10.3390/agriculture14101764>
- Vandi, N. J., Mshelia, S. I., Michael, A., & Kwaji, B. H. (2022). Analysis of women crop farmers' access and utilisation of agricultural credit in Yola South Local Government Area of Adamawa State, Nigeria. *Journal of Agriculture and Applied Biotechnology*, 1(1), 1-6. <https://doi.org/10.52493/j.jaab.2022.1.21>